



Biens publics, la grande braderie !

D'année en année les collectivités se séparent, ici d'une annexe de mairie, là-bas d'une école primaire ou d'un lieu associatif, au profit de promoteurs immobiliers. C'est notamment le cas de Nancy avec des bâtiments et terrains vendus pour un peu plus de 2 500 000 euros en 2017 et pour une somme comparable en 2018.

À coup sûr, nos édiles justifieront ces ventes par une pluie d'arguments : les dotations des collectivités sont en baisse, ces bâtiments sont trop vieux, il devient difficile de les entretenir... Sempiternels arguments utilisés par les personnes "raisonnables" et administrateurs de nos villes, collectivités ou métropoles.

Mais mesurons-nous véritablement l'impact de ces cessions en chaîne ? Qu'engendre la disparition de ces lieux sur la vie d'un quartier sur le plan social et culturel, toutes ces choses manifestement non indispensables à l'appréciation du bilan comptable d'une collectivité ? Au moment où, lors des campagnes pour les municipales, les candidats nous parlent de mettre en place une démocratie au plus proche de ces habitants, ces lieux auraient pu, à l'échelle d'un quartier, devenir par exemple des maisons de la démocratie ou une maison des associations.

La liste ne sera pas exhaustive, mais ces dernières années, nous pouvons déplorer la vente à des promoteurs privés de :

L'école Bonsecours : 6 600 m² vendus par la ville de Nancy à Bouygues et deux autres entrepreneurs au prix moyen de 310 euros/m², pour la création d'une centaine de logements haut de gamme et à destination des classes moyennes, sans obligation faite par la Ville d'y inclure un pour-

centage minimum de logements sociaux, sans clause environnementale et cela pour chacun des cas ci-dessous.

Le château de Rémicourt et son parc d'1,7 hectare, sur le territoire de Villers-lès-Nancy, vendu au groupe Habiter. Ancienne auberge de jeunesse, cet espace sera transformé en résidence sécurisée pour seniors, avec des services à la personne intégrés au site. Un projet malheureusement uniquement destiné aux seniors aisés. Un projet avec l'avis concerté des riverains et des Villarois ? Non, bien sûr.

L'école des Grands Moulins : l'ensemble a été cédé au promoteur AB Promotion, 3 880 m² de bâtis et terrains, pour un projet de 4 bâtiments de 2 060 m² avec 29 logements. Le promoteur paiera l'ensemble 959 500 euros alors que l'estimation des domaines était de 1 011 000 euros. Dans cette cession, la participation de 89 550 euros destinée à la réalisation de la voie de la Meurthe qui longe les bâtiments a été déduite du prix de vente de cet ensemble.

L'ancienne maison de retraite Notre Maison rue des Jardiniers : cet ensemble légué au Centre communal d'action sociale (CCAS) à la condition qu'il reste un lieu permettant de recevoir "des vieillards et des ouvriers au chômage ou dans le besoin" a été vendu sans aucun respect

de la volonté du légataire, la fondation Mathis-Thomas, au promoteur Demathieu Bard pour y réaliser des lofts, des logements locatifs et des bureaux. De fait, se trouvent relégués loin du centre ville, boulevard d'Austrasie, les pensionnaires de l'EHPAD de la rue des Jardiniers, tout cela « dans le cadre d'une politique immobilière dynamique et maîtrisée », selon la délibération autorisant la vente et sa nov'langue.

À Nancy, tous ces programmes immobiliers sont à mettre en perspective avec plusieurs milliers de logements laissés vacants. En choisissant de confier ces projets à de grands promoteurs immobiliers qui optimisent au maximum chaque espace, on s'expose à la loi simpliste de la rentabilité à tout prix avec, pour les plus aisés, des ouvertures à la défiscalisation. Pourtant les choix en termes d'urbanisme sont hautement politiques.

Il faudrait peut-être revenir à l'essentiel, c'est-à-dire une volonté politique de construire ou rénover des logements où l'on se sent bien, dans des quartiers où sont promus le renforcement d'un maillage social, culturel, associatif riche et un accès facilité aux services publics et à des commerces de proximité.